



## vol à l'étalage que risque t'on ?

Par **moi4525**, le **18/05/2009** à **10:11**

Bonjour,

Hier je me suis fait prendre pour du vol à l'étalage, les vigils (très gentil, je le reconnais) ont repris mes objets, sans rien me faire payé, mon fait signé un papier, et on appelé la police. Je suis allée au commissariat, ils m'ont fait attendre, et un policier est venu pour me demandé, le nom de mes parents ( je suis majeure), mon numéro de téléphone, combien je gagne par moi, et mon métier... ensuite ils m'ont fait signé le dépôt de plainte je pense en me faisant voir que c'était une interpellation avec avertissement et voila j'ai signé et je suis repartie.

Est ce que je risque autre chose? car ils ne m'ont rien dit d'autres est ce que je vais juste etre ds leurs fichiers mais que cela reste en reste la, mais si je recommence cela va mal aller pour moi? de toute manière il n'y a aucune crainte que je recommence, j'ai trop honte et n'arriverais pas a y remettre les pieds.

C'est la première et dernier fois et j'ai très peur.

Merci de votre reponse

Par **ardendu56**, le **19/05/2009** à **21:34**

moi4525, bonsoir

Je ne suis pas qualifiée pour répondre à votre question mais CRAM67, le policier, l'est. Regardez son site, l'histoire de Joey 69 et le réponse de Cram67.  
[http://legavox.fr/forum/penal/risque-fille-pour\\_3575\\_1.htm](http://legavox.fr/forum/penal/risque-fille-pour_3575_1.htm)

Vous aurez un début de réponse.

Bon courage à vous.